

SECRETARIAT GENERAL Bureau de la coordination interministérielle

Basse-Terre, le

11 FEV. 2021

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

projet de relogement du commissariat de sécurité publique de Basse-Terre présenté par le service administratif et technique de la police nationale

Par arrêté SG/BCI du une enquête publique conjointe sur le projet susvisé d'une durée de 31 jours consécutifs, est ples dit elle lundi 15 mars 2021 au mercredi 14 avril 2021 inclus.

L'enquête publique conjointe porte sur l'intérêt général du projet de relogement du commissariat de sécurité publique de Basse-Terre ainsi que sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Basse-Terre dans le cadre dudit projet.

Le commissaire enquêteur est monsieur Jean-Bernard LAMASSE, architecte - urbaniste.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique conjointe est consultable à la mairie de Basse-Terre, et à la préfecture de la région Guadeloupe et sur son site internet.

Le public pourra consigner ses observations et propositions, à la mairie de Basse-Terre, directement sur le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur.

Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante : <u>enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr</u>

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au commissaire enquêteur à la mairie de Basse-Terre.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à la disposition du public à la mairie de Basse-Terre.

Pour être pris en compte, les correspondances et courriels doivent parvenir au plus tard le mercredi 14 avril 2021, date de clôture de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour lui apporter les informations nécessaires sur le projet et recevoir ses observations écrites ou orales à la mairie de Basse-Terre, de 9 heures à 12 heures lundi 15 mars 2021, vendredi 26 mars 2021, mercredi 7 avril 2021, et mercredi 14 avril 2021.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, à la mairie de Basse-Terre et à la préfecture de la région Guadeloupe et sur son site internet pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est monsieur Martial CARON, service administratif et technique de la police nationale – téléphone : 05 90 99 29 95 / 06 90 52 19 54 – adresse électronique : martial.caron@interieur.gouv.fr

Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général

Sébastien CAUWEL